

Ministry of Finance
Office of the Minister
Frost Building S,
7th Floor
7, Queen's Park Crescent
Toronto, ON M7A 1Y7
Tel.: 416 325-0400



Ministère des Finances
Bureau du ministre
Édifce Frost Sud,
7^e étage
7 Queen's Park Crescent
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Tél.: 416-325-0400

Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

M^{me} Joanne De Laurentiis
Présidente
25, avenue Sheppard Ouest
North York (Ontario)
M2N 6S6

Madame la Présidente,

Je suis heureux de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour l' Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) pour 2025-2026.

En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir de façon à servir l'intérêt fondamental des Ontariennes et des Ontariens et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'aligner leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités et l'orientation du gouvernement. En tant que présidente, vous devez veiller à ce que le plan d'activité de l'ARSF démontre les plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales ci-dessous et vous assurer que les progrès et les réalisations soient décrits dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences fait l'objet d'un rapport annuel au Conseil du Trésor ou au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre établit mes attentes pour 2025-2026, c'est-à-dire que l'ARSF soit innovante, durable et responsable grâce aux orientations suivantes :

Innovation

1. Simplifier les relations avec la clientèle.
2. Élargir et optimiser les offres de services numériques.
3. Échanger des données sur demande avec Approvisionnement Ontario à l'égard des dépenses relatives à l'approvisionnement et la planification, la passation de marchés et les relations avec les fournisseurs pour soutenir la prise de décision fondée sur les données.

Durabilité

4. Renforcer la prestation de services publics en optimisant les capacités organisationnelles et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
5. Utiliser les ressources publiques efficacement et :
 - a) respecter les fonds octroyés à l'organisme.
 - b) gérer la taille des effectifs de façon prudente et responsable. Lorsqu'un organisme a besoin d'une augmentation importante de ses effectifs, il doit soumettre au ministre à des fins d'approbation un plan de ressources humaines qui fournit une justification selon les priorités du gouvernement ou le mandat de l'organisme.

Responsabilité

6. Élaborer des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte afin de suivre et de mesurer efficacement le rendement.
7. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organismes en gérant activement les données et la cybersécurité et en rendant compte des utilisations de l'intelligence artificielle.
8. Signaler tous les risques élevés et partager des plans d'atténuation efficaces.
9. Aligner les politiques de travail hybride sur celles de la FPO et cerner et évaluer les possibilités d'optimisation de l'espace de bureau afin de réduire l'empreinte immobilière des bureaux et de trouver des réductions de coûts.
 - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour trouver des occasions d'optimiser l'espace de bureau.
 - b) Aligner les initiatives sur la Directive du gouvernement de l'Ontario relativement aux biens immobiliers et sur les normes de la FPO sur les locaux à bureaux modernes.
10. Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme.

Vous trouverez dans le guide ci-joint de plus amples renseignements sur chaque priorité et les mesures de rendement correspondantes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je m'attends aussi à ce que l'ARSF se consacre aux tâches suivantes :

1. En vous basant sur les exigences en matière d'échange et de communication d'informations énoncées dans le protocole d'entente, veiller à ce que les événements ou les problèmes émergents soient communiqués en temps utile et de façon adéquate au ministère des Finances et fassent l'objet de discussions constantes.
2. Soutenir la participation des parties prenantes en veillant à ce que leurs points de vue et commentaires continuent à faire partie intégrante du processus réglementaire, tout en évaluant et en affinant les mesures de rendement de l'organisme afin d'assurer le traitement rapide des questions réglementaires et la surveillance réglementaire rentable.
3. Soutenir les consommateurs et les entreprises de l'Ontario en faisant preuve d'efficacité et d'efficacités afin que les frais soient abordables dans tous les secteurs financiers réglementés par l'organisme.
4. Continuer à progresser par rapport aux récents événements politiques, y compris la mise en œuvre du cadre réglementaire permanent pour les prestations ciblées, l'amélioration du cadre réglementaire pour les agents généraux gestionnaires d'assurance vie et d'assurance santé, l'examen législatif et la mise en œuvre de la *Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques* et l'engagement du gouvernement à améliorer l'assurance automobile en augmentant le choix pour les consommateurs, l'accessibilité financière et la concurrence, en maintenant la protection des consommateurs et en réprimant les fraudes et les abus.

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'activités de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre engagement continu envers l'ARSF. Votre travail et soutien continus sont essentiels à notre gouvernement et sont essentiels à la population ontarienne.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Cam Vidler, chef de cabinet du ministre des Finances, au 647 262-9743 ou à Cam.Vidler@ontario.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le ministre des Finances,



Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

- c. Stephen Power, directeur général intérimaire, Autorité ontarienne de réglementation des services financiers
Cam Vidler, chef de cabinet, Bureau du ministre, ministère des Finances
Jason Fitzsimmons, sous-ministre, ministère des Finances
Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, ministère des Finances
Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, ministère des Finances
Tom McKinlay, Director, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances